



LA SOCIÉTÉ DES
OBSTÉTRICIEENS ET
GYNÉCOLOGUES
— DU CANADA —

À propos de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC)





BUREAU NATIONAL

La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada
780, promenade Echo
Ottawa (Ontario) K1S 5R7

Tél. : (613) 730-4192 ou 1-800-561-2416
Télec. : (613) 730-4314
Web : www.sogc.org

Vice-président administratif : Dr André B. Lalonde, MD, FRCSC, FRCOG, FSOGC, FACS, M.Sc.
Vice-présidente administrative associée : Dr Vyta Senikas, B.Sc., MDCM, FRCSC, FSOGC, CSPQ

TABLE DES MATIÈRES

Mandat	2
Historique.....	2
Directions stratégiques 2006-2011.....	3
Catégories de membres.....	4
Avantages de l'adhésion	5
Comités de la SOGC	6
Formation médicale continue (FMC).....	7
Assemblée clinique annuelle.....	7
Accréditation	8
Cours du programme « Gestion du travail et de l'accouchement » (GESTA).....	8
Cours en ligne.....	8
Bourses, prix et subventions.....	9
Programmes	10
Publications.....	12
Éducation publique.....	13
Renseignements utiles et sites Web.....	17

MANDAT

**Promouvoir l'excellence dans la pratique
de l'obstétrique-gynécologie et la santé des femmes par
le leadership, la défense des droits, la collaboration,
la prise de contact et l'éducation.**

Nous croyons que...

- chaque femme devrait bénéficier d'un accès équitable à des soins de santé optimaux et exhaustifs, offerts avec intégrité et compassion;
- les femmes devraient avoir accès à des renseignements leur permettant de faire des choix relativement à leur santé;
- les membres de la Société ont le droit de pratiquer dans un environnement sûr et coopératif;
- l'obstétrique et la gynécologie sont des disciplines qui doivent reposer sur les meilleurs faits scientifiques disponibles;
- il incombe à la Société de favoriser tout changement pouvant être apporté au système de santé relativement à la pratique de l'obstétrique-gynécologie;
- la Société a la responsabilité de continuer à promouvoir la sécurité des patientes par l'entremise des systèmes de soins de santé;
- la Société a la responsabilité d'être visible par l'entremise des efforts de défense des droits en appui à la santé des femmes sur le plan international.

HISTORIQUE

Étant le reflet de la nécessité de promouvoir la formation des médecins, la recherche et l'excellence dans la prestation des soins, la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC) a été fondée en 1944. Depuis ce temps, la Société a maintenu un engagement inébranlable envers le leadership et l'excellence par la création de programmes de formation médicale continue sans pareils et de sa revue scientifique, le *Journal d'obstétrique et gynécologie du Canada* (JOGC). Qui plus est, la Société a pris une expansion considérable au fil des ans, tant en ce qui a trait à sa réputation qu'à son mandat.

La SOGC accueille maintenant des professionnels de domaines connexes dans ses rangs, notamment les infirmières et les sages-femmes. La SOGC a élargi son mandat de manière à englober des initiatives d'éducation publique et des projets d'amélioration de la sécurité de l'accouchement pour les femmes autochtones et celles vivant dans des pays à faibles ressources. La diversité de la SOGC est assurée grâce à une politique voulant que différentes disciplines du domaine de l'obstétrique-gynécologie soient représentées au sein des comités et de l'ensemble des membres.

DIRECTIONS STRATÉGIQUES 2006-2011

À la suite d'une importante consultation menée auprès de ses membres, des parties intéressées, de son Conseil et de son exécutif, la SOGC a élaboré son **plan stratégique 2006-2011**. Ce plan renferme la vision et les priorités stratégiques que la Société veut mettre en œuvre d'ici 2011, en plus d'évaluer les progrès, les défis et les réussites constatés pendant la période 2000-2005.

Le plan stratégique souligne l'engagement de la Société envers ses sept directions stratégiques :

1. **Santé des Autochtones** : Promouvoir la santé et le rétablissement, d'une façon qui respecte la culture, pour les femmes autochtones.
2. **Défense des droits** : Augmenter l'influence de la SOGC à l'égard de la perspective publique, en ce qui a trait à la santé des femmes et à la pratique de l'obstétrique-gynécologie.
3. **Perfectionnement professionnel permanent (PPP)** : Devenir le fournisseur privilégié de connaissances et de perfectionnement professionnel permanent en obstétrique-gynécologie.
4. **Ressources humaines dans le domaine de l'obstétrique-gynécologie** : Élaborer et mettre en œuvre des stratégies visant les ressources humaines dans le domaine de l'obstétrique-gynécologie.
5. **Santé des femmes à l'échelle internationale** : Participer, à l'échelle internationale, aux initiatives de renforcement de la capacité visant à améliorer la santé des femmes, surtout dans les milieux à faible revenu.
6. **Sécurité des patientes** : Surmonter les obstacles entravant la sécurité des patientes et promouvoir l'accès équitable.
7. **Questions liées à la santé des femmes** : Promouvoir l'accès, pour toutes les femmes, aux soins obstétricaux et gynécologiques, faciliter l'éducation publique en ce qui a trait aux questions liées à la santé des femmes et faire connaître les déterminants de la santé essentiels à la santé des femmes.

Ces directions stratégiques cherchent à aborder des questions émergentes sur lesquelles la SOGC peut avoir une véritable influence. La SOGC est bien placée pour faire la promotion de la santé des femmes au Canada et à l'échelle internationale. Grâce à un nombre croissant et imposant de membres, à des initiatives de communication et d'éducation publique efficaces, et à des efforts renouvelés de promotion visant à assurer la visibilité de la Société auprès de tous les niveaux de gouvernement, la SOGC continuera de mettre l'accent sur la santé de toutes les femmes, de manière à se pencher sur les défis particuliers auxquels doivent faire face les femmes mal desservies et défavorisées.

CATÉGORIES DE MEMBRES

Catégorie de membres	Description	Durée	Prix
Membre obs.-gyn.	Une personne qui est titulaire d'un certificat de spécialiste en obstétrique et en gynécologie ou possède une formation de spécialiste en obstétrique et gynécologie reconnue par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou par le Collège des médecins du Québec.	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	450 \$
Membre à vie	Un membre obs.-gyn. (voir catégorie ci-dessus) qui a atteint l'âge de 65 ans et n'exerce plus sa profession activement ou qui a été membre obs.-gyn. pendant au moins 30 ans ou plus.	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	60 \$
Membre international	Une personne qui est titulaire d'un permis d'exercice de la médecine dans un autre pays que le Canada et les États-Unis.	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	100 \$ ou 350 \$ (selon le pays)
Membre associé – médecin de famille	Une personne qui est titulaire d'un permis d'exercice de la médecine dans une province ou un territoire du Canada ou à l'étranger.	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	175 \$
Membre associé – infirmière autorisée / infirmière praticienne	Une personne qui est titulaire d'un permis l'autorisant à exercer la profession d'infirmière autorisée ou infirmière praticienne dans une province ou un territoire du Canada ou à l'étranger.	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	100 \$
Membre associé – sage-femme autorisée	Une personne qui est titulaire d'un permis l'autorisant à exercer la profession de sage-femme dans une province ou un territoire du Canada ou à l'étranger.	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	100 \$
Membre associé – chercheur	Une personne qui effectue de la recherche médicale en obstétrique-gynécologie.	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	100 \$
Membre associé – professionnel en soins de santé	Une personne que son travail est utile au domaine de l'obstétrique et de la gynécologie et qui n'est admissible à aucune autre catégorie de membre associé, mais qui est en mesure d'aider la Société à atteindre ses objectifs.	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	140 \$
Membre associé – professionnel du domaine paramédical	Une personne, y compris une personne morale, une entité gouvernementale ou une association, que son travail est utile au domaine de l'obstétrique et de la gynécologie et qui est en mesure d'aider la Société à atteindre ses objectifs.	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	200 \$

(Suite à la page suivante)

À propos de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC)

CATÉGORIES DE MEMBRES (Suite)

Membre débutant	Une personne qui est inscrite à un programme de formation de 3 ^e cycle en obstétrique et gynécologie.	Du 1 ^{er} juillet au 30 juin	40 \$
Membre débutant – résident en médecine familiale	Une personne qui est inscrite à un programme de résidence en médecine familiale.	Du 1 ^{er} juillet au 30 juin	40 \$
Étudiant en soins de santé / recherche	Une personne qui est inscrite à un programme de formation de 1 ^{er} cycle au sein d'une faculté de médecine, de soins infirmiers ou de pratique de sage-femme canadienne.	Du 1 ^{er} juillet au 30 juin	20 \$
Membre honoraire	Tout membre de la Société peut recommander au Conseil de conférer à une personne méritante le titre de membre honoraire.		Aucun frais

NOTA :

- * Les taxes ne sont pas comprises dans les frais d'adhésion.
- * Tous les membres américains figurent dans la même catégorie que les membres canadiens.
- * Tous les membres internationaux sont classés selon leur pays d'origine.
(Consulter les formulaires d'adhésion pour obtenir plus de détails.)

AVANTAGES DE L'ADHÉSION

L'adhésion à la SOGC offre une vaste gamme d'avantages valables tant pour votre perfectionnement professionnel que pour votre bien-être personnel.

En tant que membre de la SOGC, vous avez droit à ce qui suit :

- **Événements de formation médicale continue (FMC) et cours en ligne** : frais d'inscription réduits à tous les cours et conférences de la SOGC;
- **Abonnements** : *Journal d'obstétrique et gynécologie du Canada (JOGC)* et *Communiqué SOGC*;
- **Directives cliniques** : accès en ligne;
- **Avis par courriel** : Le *Communiqué SOGC* et le *Survol scientifique obs.-gyn.*;
- **Répertoire électronique des membres** : accès exclusif en ligne;
- **Comités (plus de 50)** : Occasions de bénévolat. Ces comités fournissent une gamme diverse de services importants, y compris l'élaboration des directives cliniques de la SOGC, des déclarations de principe et des opinions de comité pour publication dans le JOGC. En vous joignant à un comité, vous aurez l'occasion de participer au travail important en vue de faire progresser les politiques et les soins de santé sexuels et génésiques au Canada, tout en travaillant aux côtés de certains des spécialistes les plus renommés au Canada en santé des femmes.
- **Outils de pratique en ligne** : site www.myobclinic.ca et des fichiers de baladodiffusion de la SOGC;
- **Programme d'affinité – Avantages** : tarifs réduits auprès de divers partenaires affiliés;
- **Prix, bourses et subventions**: prix offert aux membres seulement sur une base annuelle.

COMITÉS DE LA SOGC

La SOGC compte plus de 50 comités dédiés à l'amélioration des soins obstétricaux et gynécologiques au Canada par l'intermédiaire de la recherche, de la formation professionnelle et de la sensibilisation publique. Ces comités sont composés, entre autres, de bénévoles dévoués qui élaborent et mettent en œuvre des directives cliniques, des opinions de comité, des documents de travail et des déclarations de principe visant à améliorer la santé des femmes et la pratique de l'obstétrique-gynécologie.

L'adhésion aux comités fournit une occasion unique pour les membres de la SOGC de travailler de concert avec des spécialistes de renommée nationale, pour faire progresser la pratique et mieux comprendre la santé des femmes au pays.

Ces membres bénévoles mettent leur leadership, leur savoir-faire, leur temps et leurs services au profit de l'obstétrique-gynécologie et du public dans les domaines suivants :

- Initiatives en matière de santé des Autochtones
- Comité consultatif des infirmières autorisées/infirmières praticiennes
- Pratique clinique – Gynécologie
- Pratique clinique – Obstétrique
- Imagerie diagnostique
- Éthique
- Comité consultatif des médecins de famille
- Génétique
- Maladies infectieuses
- Santé des femmes à l'échelle internationale
- Comité des membres débutants
- Questions médico-légales
- Médecine fœto-maternelle
- Gynécologie pédiatrique et de l'adolescence
- Infertilité et endocrinologie de la reproduction
- Comité consultatif des sages-femmes autorisées
- Comités consultatifs divers

et bien d'autres encore.

Ces comités de la SOGC présentent un rapport annuel (ou plus fréquemment, selon les besoins) à l'exécutif et au Conseil.

Les membres souhaitant joindre les rangs d'un comité peuvent communiquer avec le bureau national de la SOGC au 1-800-561-2416 ou par courriel à helpdesk@sogc.com.

FORMATION MÉDICALE CONTINUE (FMC)

La SOGC offre présentement les programmes de FMC suivants :

- Assemblée clinique annuelle (ACA)
- FMC internationale (FMCI)
- FMC de l'Ouest/du centre
- FMC du Québec
- FMC de l'Ontario
- FMC de l'Ontario en gynécologie
- FMC du Québec en obstétrique

Attirant des spécialistes de renommée nationale et internationale, ces événements fournissent aux membres de la SOGC un forum leur permettant d'échanger des idées, de l'information et des opinions sur tous les aspects de l'obstétrique-gynécologie et des spécialités connexes. Exception faite de l'assemblée clinique annuelle et de la FMC internationale, les programmes de FMC sont généralement d'une durée de deux à trois jours. Chaque FMC comporte des sessions plénières interactives, des sessions en petits groupes portant sur des discussions de cas liées à des sujets courants, et des sessions concomitantes. Occasions idéales en matière de perfectionnement professionnel, les FMC constituent également un excellent endroit pour rencontrer des obstétriciens-gynécologues et des professionnels affiliés, ainsi que pour établir des liens avec eux.

Pour obtenir davantage de renseignements, veuillez visiter www.sogc.org.

ASSEMBLÉE CLINIQUE ANNUELLE

L'assemblée clinique annuelle de la SOGC comprend un programme scientifique de cinq jours, offrant des présentations interactives sur des sujets courants du domaine de l'obstétrique-gynécologie.

Le programme de l'assemblée clinique annuelle comprend ce qui suit :

- Colloques internationaux;
- Cours de perfectionnement;
- Programmes de sous-spécialités concomitants d'une demi-journée;
- Ateliers;
- Mises à jour cliniques;
- Cours magistraux de pointe offerts par des conférenciers invités;
- Articles, affiches et vidéos scientifiques présentés par les membres;
- Programmes de prix, conférence du Collège royal;
- Programme de perfectionnement professionnel pour les résidents;
- Programme pour les étudiants en médecine;
- Programme de la Société des gynécologues oncologues du Canada (GOC);
- Assemblée semestrielle de l'Association des professeurs d'obstétrique et gynécologie du Canada (APOG);
- Expositions;
- Programmes sociaux, culturels et jeunesse.

ACCREDITATION

La SOGC est reconnue par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada en tant que fournisseur de crédits de perfectionnement professionnel permanent aux fins du Programme de maintien du certificat du Collège. La SOGC a obtenu ce statut pour la période 2010–2015.

Total de crédits de PPP que peuvent réclamer les participants :

- **Section 1** : crédit d'une (1) heure pour chacun des modules de contenu obligatoire.
- **Section 3** : 2 crédits de l'heure pour effectuer l'auto-évaluation pré-cours, donc un maximum de 2 crédits.
- **Section 4** : des crédits peuvent être réclamés si le participant élabore un projet de formation personnel suite à sa participation au cours.

COURS DU PROGRAMME « GESTION DU TRAVAIL ET DE L'ACCOUCHEMENT » (GESTA)

Cours sur la période intra-partum produit par des Canadiens, le cours GESTA est élaboré, tenu à jour et enseigné par des obstétriciens, des médecins de famille, des sages-femmes et des infirmières. Il bénéficie du soutien administratif de la SOGC. Le contenu du cours est fondé sur les meilleures données disponibles en ce qui concerne les techniques qui permettent d'améliorer les soins, en plus d'incorporer des directives cliniques canadiennes. Ce cours exhaustif de deux jours offre des séances plénières fondées sur des cas, des ateliers pratiques et un processus d'examen englobant. Le principal objectif du programme GESTA est de passer en revue, de mettre à jour et de maintenir les compétences obstétricales des spécialistes, des médecins de famille, des sages-femmes et des infirmières, de manière à ce qu'ils soient en mesure d'améliorer les issues et les procédés en ce qui a trait aux soins prodigués pendant la période intra-partum et la période post-partum immédiate.

COURS EN LIGNE

La SOGC offre tout un éventail de cours en ligne conçus par des spécialistes et ayant recours aux connaissances médicales les plus récentes. Ces cours en ligne agréés combinent une formation médicale de premier ordre à la commodité d'études en ligne.

Les cours en ligne sont disponibles sur le site Web de la SOGC à www.sogc.org.

BOURSES, PRIX ET SUBVENTIONS

Prix du président

Le Prix du président représente la plus haute distinction accordée à un membre pour la qualité exceptionnelle de ses contributions, son dévouement à l'égard de la santé des femmes et son soutien continu vis-à-vis la spécialité et à la SOGC. La SOGC aimerait reconnaître la contribution d'un médecin canadien exceptionnel qui fait le mieux état de ses objectifs. Le récipiendaire du prix doit pratiquer la médecine depuis un bon nombre d'années et avoir démontré des qualités de chef de file à l'échelle nationale ou internationale, ou aux deux.

Prix de réalisations régionales de la SOGC

Le prix de réalisations régionales de la SOGC reconnaît l'excellence des membres qui agissent à titre de bénévoles à l'échelle locale, régionale ou provinciale dans le domaine de la santé des femmes. Une plaque ainsi qu'un chèque sont remis à un lauréat de chacune des régions (Centre, Atlantique, Ouest, Ontario et Québec) dans le cadre de la cérémonie de remise des prix de l'Assemblée clinique annuelle (ACA).

Bourse aux fins de projets de formation structurés

Cette bourse est conçue pour aborder le grand besoin des cliniciens en matière d'élaboration d'un projet de formation structuré qui satisfait aux exigences d'agrément conformément à la section 4 du programme de MDC du Collège royal. Cette bourse particulière vise les stages et est décrite ainsi :

Les stages sont des activités éducatives structurées, planifiées par une personne en collaboration avec un mentor ou un superviseur pour répondre à des besoins professionnels définis. Le stagiaire définit les objectifs de formation à atteindre, décrit les activités de formation en vue de satisfaire à ces objectifs et met en évidence les résultats atteints pour la pratique. Une partie de la bourse peut être remise au mentor. Jusqu'à cinq bourses par année peuvent être octroyées.

Bourse pour les infirmières et les sages-femmes

L'objectif de ce stage clinique est d'appuyer financièrement les infirmières et les sages-femmes qui aimeraient recevoir une formation répondant davantage à leurs besoins d'apprentissage et à ceux de leur communauté. Cette occasion de perfectionnement professionnel clinique peut comprendre, entre autres, l'acquisition de connaissances ou de compétences techniques dans les secteurs de l'obstétrique et de la gynécologie et/ou de la santé sexuelle et génésique. Le perfectionnement professionnel permet aux candidats de profiter d'une expérience active, pratique et individualisée, liée à des objectifs d'apprentissage clairement définis. Le financement est fourni par la Fondation pour la promotion de la santé sexuelle et génésique (FPSSG), dont le mandat est de promouvoir et d'appuyer les initiatives pédagogiques dans le domaine de la santé sexuelle et génésique. Les lauréats de la bourse seront dévoilés dans le cadre de la cérémonie de remise des prix de l'assemblée clinique annuelle en juin. La bourse sera versée en deux paiements, soit le premier au moment de l'annonce de la remise de la bourse et le deuxième au moment de la soumission du rapport final, qui est un compte rendu détaillé du stage.

Bourses de cours facultatifs destinées aux membres débutants – Santé des femmes à l'échelle internationale

L'objectif de cette subvention est d'aider les résidents qui souhaitent suivre une formation facultative dans le domaine de la santé des femmes à l'échelle internationale. Les objectifs généraux de cette formation sont de permettre aux résidents intéressés d'acquérir une meilleure compréhension des questions liées à la santé des femmes et de la pratique de l'obstétrique et de la gynécologie dans les pays en développement, ainsi qu'une meilleure appréciation du travail effectué par les professionnels de la santé de ces pays. Cette formation facultative devrait procurer au récipiendaire une expérience pratique, active et individualisée dans un pays en développement, liée à des objectifs d'apprentissage clairement définis. Le financement est fourni par la Fondation pour la promotion de la santé sexuelle et génésique (FPSSG), dont le mandat est de promouvoir et d'appuyer les initiatives pédagogiques dans le domaine de la santé sexuelle et génésique. Les récipiendaires de la subvention seront dévoilés dans le cadre de la cérémonie de remise des prix de l'assemblée clinique annuelle en juin. La bourse sera versée en deux paiements, soit le premier au moment de l'annonce de la remise de la bourse et le deuxième au moment de la soumission du rapport final, qui est un compte rendu détaillé du stage.

Subvention pour cours facultatif destinée aux résidents

L'objectif des subventions pour cours facultatif destinée aux résidents est d'aider les résidents qui souhaitent suivre une formation facultative en obstétrique et en gynécologie pendant leur résidence. Ces subventions sont offertes aux meilleures demandes de stage clinique en vue de permettre aux candidats d'assumer les coûts liés à la participation à un programme facultatif. Un rapport final (avec sommaire des dépenses) doit être soumis dans les trois mois suivant la fin du programme avant que le solde de la bourse puisse être versé. Les récipiendaires de la subvention seront dévoilés dans le cadre de la cérémonie de remise des prix de l'assemblée clinique annuelle en juin.

Pour plus amples détails sur les formulaires de demandes de bourses et les échéanciers, visitez le site Web de la SOGC www.sogc.org.

PROGRAMMES

Les bons soins de santé reposent sur bon nombre de partenariats. Ces projets de la SOGC, élaborés en étroite collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux, reflètent une compréhension mutuelle que l'amélioration des soins de santé passe par l'adoption d'une approche concertée et intégrée.

Qu'il s'agisse de renforcer la capacité des systèmes de soins de santé à l'échelle internationale, d'étudier de nouveaux modèles efficaces d'offre de soins de santé, ou de fournir au public les renseignements nécessaires à la prise de décisions éclairées, tous les projets de la SOGC tendent vers un but commun, qui est d'abattre les obstacles entravant la voie vers une meilleure santé.

Initiatives en matière de santé des Autochtones

Depuis 1994, la SOGC travaille en collaboration avec des intervenants de la communauté autochtone et des organismes de santé autochtones pour élaborer des directives cliniques et transmettre des renseignements qui sont particuliers aux Premières nations, aux Inuits et aux Métis. En 2006, la SOGC a pris l'engagement de poursuivre sur sa lancée et a ajouté la santé des Autochtones à ses principaux piliers dans le cadre de ses Directions stratégiques 2006-2011. Travaillant en collaboration avec le comité des initiatives en matière de santé des Autochtones, la SOGC vise à promouvoir la santé et le rétablissement, d'une façon qui respecte la culture, pour les femmes autochtones, leur famille et leur collectivité.

Programme international pour la santé des femmes

La SOGC œuvre activement à l'échelle internationale depuis 1998. La Société s'est engagée à faire la promotion de la santé et des droits sexuels et génésiques à l'échelle mondiale, en mettant l'accent sur la maternité sans risques et la santé néonatale. Notre but est de nous assurer que chaque femme survive à la grossesse et à l'accouchement et qu'elle puisse avoir accès aux soins dont elle a besoin pour connaître une grossesse et un accouchement sans risques, de manière à donner naissance à un bébé en santé.

Initiatives et activités de la SOGC à l'échelle internationale

La SOGC participe grandement aux efforts mondiaux afin de réduire la mortalité et la morbidité maternelle et néonatale. Son travail comprend la promotion, le dialogue, la formation en soins obstétricaux d'urgence, le renforcement des capacités et des institutions. La participation de la Société aux forums internationaux comprend une représentation solide au sein de la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique (FIGO) et le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH).

Au niveau bilatéral :

La SOGC participe à un certain nombre de partenariats avec des associations professionnelles homologues de pays aux ressources restreintes. Ces partenariats visent à améliorer la capacité institutionnelle et organisationnelle des associations d'obstétrique-gynécologie homologues quant à la promotion (tant sur le plan des politiques que des programmes) de la santé sexuelle et génésique, ainsi que de la maternité sans risques et de la santé néonatale.

Au Canada :

La SOGC déploie activement des efforts sur le plan de la santé à l'échelle internationale en collaborant, avec d'autres ONG, à la promotion et à la défense des droits. Ces efforts ont pour but de sensibiliser le grand public et les représentants politiques aux enjeux touchant la maternité sans risques et la santé néonatale.

PUBLICATIONS

Dans le cadre de son engagement à tenir ses membres au fait des questions courantes en matière de santé des femmes, la SOGC produit les publications suivantes :

Directives cliniques de la SOGC : Fondées sur les données scientifiques les plus récentes, les directives cliniques de la SOGC sont conçues pour faire progresser l'obstétrique-gynécologie et promouvoir la prise de décisions éclairée par les femmes, tant au Canada qu'à l'étranger. Ces directives cliniques sont publiées chaque mois dans le *Journal d'obstétrique et gynécologie du Canada*. Il est également possible de les consulter sur le site Web de la SOGC à www.sogc.org.

Journal d'obstétrique et gynécologie du Canada (JOGC) : Organe canadien, soumis à l'examen collégial, de l'obstétrique, de la gynécologie et de la santé des femmes. Chaque numéro mensuel comporte des articles de recherche originaux, des analyses, des exposés de cas, des commentaires et des éditoriaux touchant tous les aspects de la santé génésique. Le JOGC fait partie de la base de données MEDLINE de la *National Library of Medicine*, et les résumés qui y figurent sont accessibles par l'entremise de PubMed. L'abonnement annuel au JOGC est compris dans les frais d'adhésion des membres actifs de la SOGC. Les articles sont publiés dans la langue dans laquelle ils ont été soumis, et sont accompagnés d'un résumé dans les deux langues officielles.

Communiqué SOGC : Publié dix fois par année dans les deux langues officielles au Canada, le journal interne contient des articles sur l'œuvre de la Société, en plus de couvrir des événements, des réalisations des mesures législatives et des développements revêtant de l'importance pour les professionnels de la santé dévoués à la santé des femmes.

Au-delà du plaisir : Rédigé par des spécialistes médicaux de la SOGC, *Au-delà du plaisir* est le guide canadien ultime en matière de contraception. Ce livre, qui fournit des renseignements détaillés sur les méthodes contraceptives disponibles au Canada, donne à ses lecteurs l'information dont ils ont besoin pour faire des choix sains et personnalisés en matière de contraception.

Partir du bon pied : De source purement canadienne et élaboré par la SOGC, ce guide ultime décrit étape par étape la grossesse et l'accouchement. De la préconception aux soins postnatals, *Partir du bon pied* est une ressource indispensable pour les femmes enceintes, les mères, ainsi que pour les personnes soignantes. Cet ouvrage accessible renferme des renseignements spécialisés et à jour qui permet aux lectrices de mieux comprendre la façon dont le corps se prépare à accoucher et les besoins du bébé en croissance.

Survol scientifique obs.-gyn. : Ce service électronique fournit aux membres un portail rapide et facilement accessible sur les progrès récents en recherche factuelle dans le domaine de l'obstétrique-gynécologie. Des citations dignes de mention sont classées en fonction des directives cliniques de la SOGC.

ÉDUCATION PUBLIQUE

La SOGC s'attache aux soins des femmes au cours des diverses étapes de leur évolution et développement, de la puberté à la grossesse, en passant par la ménopause, et aux divers problèmes de santé qu'elles pourraient connaître pendant leur parcours. Pour faciliter les efforts de nos membres, la SOGC produit un nombre de ressources pour les aider à prodiguer des renseignements factuels, précis, complets, impartiaux et ponctuels dans le cadre de leur consultation avec leurs patientes sur divers problèmes de santé sexuels et génésiques. La SOGC produit une série de ressources imprimées, audiovisuelles et en ligne sur les plus récentes données de recherche en santé des femmes pour aider celles-ci à prendre des décisions éclairées.

Programme de sensibilisation à la contraception

En 2001, la Fondation pour la promotion de la santé sexuelle et génésique, administrée par la SOGC, a lancé le Programme de sensibilisation à la contraception (PSC). Ce programme national de formation médicale continue et de sensibilisation à la santé sexuelle vise à sensibiliser davantage le public, à influencer sur les attitudes et à modifier les comportements relatifs au recours à la contraception, aux pratiques sexuelles protégées et au bien-être sexuel.

Le programme a été mis sur pied afin d'élaborer un véhicule éducatif efficace pour aborder le manque de connaissances du public sur la contraception et la sexualité, et pour fournir une formation médicale continue au fur et à mesure que le domaine de la santé sexuelle et génésique évolue au Canada.

Le mandat du PSC comprend :

- la facilitation des services de consultation en contraception aux patientes,
- la réduction du nombre de grossesses non désirées et d'avortements,
- la réduction de l'incidence et de la propagation d'infections transmissibles sexuellement,
- l'amélioration de la fonction sexuelle; et
- la prévention de la coercition sexuelle.

Les diverses initiatives du PSC cherchent à :

- encourager l'utilisation correcte et régulière de la contraception;
- créer, adapter et (ou) améliorer les outils d'éducation;
- atteindre les populations mal desservies et encourant des risques élevés;
- améliorer l'éducation sexuelle dans les écoles; et
- mieux comprendre les perceptions et les comportements de divers publics cibles en ce qui concerne la contraception et la sexualité.

Une des composantes clés de la série de ressources pédagogiques du PSC est le site Web primé à l'échelle internationale www.masexualite.ca. Il a fait sa marque dans les écoles et les cliniques de santé partout au pays depuis son lancement en 2001. Ce site Web sur la santé sexuelle offre aux adolescents, aux adultes, aux parents, aux enseignants et aux professionnels de la santé les renseignements et les ressources les plus à jour sur la contraception, les infections transmissibles sexuellement, les relations et la sexualité protégée.

Rendu possible grâce à l'orientation et à la collaboration d'une équipe de représentants d'organisme et de médecins canadiens distingués, ce site Web comprend des jeux et des outils qui rendent l'apprentissage sur la sexualité (ou l'enseignement à d'autres) divertissant et éducatif.

La série de matériel pédagogique comprend :

- Le site Web www.masexualite.ca, renfermant des outils interactifs comme :
 - **Un choix judicieux** : module interactif qui aide les patients à comparer les options en matière de contraception et à prendre des décisions éclairées sur la méthode de contraception qui convient le mieux à leur style de vie.
 - **Défi Kung-sexe et Faculté du sexe** : jeux interactifs permettant de mettre ses connaissances sur la sexualité à l'épreuve.
 - **S.O.S. - Reprenez le rythme** : module interactif permettant aux patients de déterminer les mesures les plus appropriées en cas d'oubli d'une dose contraceptive ou de port prolongé d'un dispositif contraceptif.
 - **Vidéo – Mon premier examen sur la contraception et les ITS** : présentation audiovisuelle de cinq minutes qui aident les patientes à mieux comprendre ce à quoi s'attendre pendant une consultation sur la contraception et sur les infections transmissibles sexuellement (ITS).
 - **Vidéo – ITS** : Présentation vidéo offrant un aperçu des diverses infections transmissibles sexuellement.
- **Carnet à spirale sur la contraception – Choisir une méthode de contraception qui vous convient** : outil de consultation à l'intention des professionnels de la santé pour les aider à discuter des options en matière de contraception avec leurs patientes; quelles sont les options, leur mode d'action, leurs avantages et inconvénients.
- **Affiche comparative sur la contraception – Choisir une méthode de contraception qui vous convient** : outil d'information à l'intention du public général qui résume les renseignements sur les options disponibles en matière de contraception.
- **Mettez à l'épreuve vos connaissances sur la contraception** : module de formation médicale continue (FMC) sur la contraception.
- **Au-delà du plaisir** : manuel exhaustif sur la contraception.
- **Carnet à spirale sur les ITS – Comprendre les infections transmissibles sexuellement** : outil de consultation à l'intention des professionnels de la santé pour les aider à discuter des ITS avec leurs patients; quelles sont les ITS, leur mode de transmission, les signes et symptômes, ainsi que les enjeux qui y sont liés et les complications possibles pour chacune d'elles.
- **Affiche de comparaison des ITS – Comprendre les infections transmissibles sexuellement** : outil d'information à l'intention du public général qui résume les renseignements sur les diverses ITS.

Programme humanitaire d'accès aux contraceptifs

Lorsque la situation financière de la patiente empêche cette dernière d'obtenir un contraceptif, les fournisseurs de soins de santé peuvent faire la demande d'échantillons gratuits par l'entremise du *Programme humanitaire d'accès aux contraceptifs*. Administré par la SOGC, ce programme assure l'accès aux contraceptifs aux patientes qui n'ont pas les moyens de se les payer.

Programme de sensibilisation et d'éducation sur le VPH

La campagne de sensibilisation publique de la SOGC intitulée « Passer le message... pas le virus » a été lancée en 2006 pour renseigner les Canadiens sur le virus du papillome humain (VPH), infection transmissible sexuellement (ITS) la plus courante au Canada.

Le mandat du Programme sur le VPH comprend :

- la facilitation des consultations sur le VPH avec les patientes; et
- la réduction du nombre de patientes qui se présentent avec des symptômes du VPH, soit des verrues génitales, des lésions et des cancers (comme le cancer du col de l'utérus).

Les diverses initiatives du Programme sur le VPH cherchent à :

- encourager les femmes à recevoir le vaccin anti-VPH et à subir un test de Pap régulièrement;
- encourager les pratiques liées à la sexualité protégée, comme le recours à un condom pour une protection double; et
- créer, adapter ou améliorer les outils d'éducation.

Une composante clé de la série de ressources pédagogiques sur le VPH est le site Web www.infovph.ca offrant des renseignements aux adolescents, aux adultes, aux parents, aux enseignants et aux professionnels de la santé sur le VPH, de quoi il s'agit et ce qu'on peut faire pour se protéger. Le site comprend des liens vers des recommandations et des directives cliniques portant sur la prévention, la prise en charge et le traitement du virus, ainsi que les dernières nouvelles et la recherche relatives au VPH.

La série de matériel pédagogique comprend :

- Le site Web www.infovph.ca, y compris les outils interactifs en ligne comme :
 - **Défi VPH** : jeu interactif permettant de mettre ses connaissances sur le VPH à l'épreuve;
 - **Vidéo Mon premier examen pelvien (test de Pap)** : présentation audiovisuelle de cinq minutes qui aide les patientes à mieux comprendre ce à quoi s'attendre pendant un examen pelvien et un examen des seins;
- **Trousse d'outils sur le VPH** : recueil de ressources gratuites pour la consultation, de fiches de renseignements et de plans de cours élaborés avec l'aide de l'Agence de la santé publique du Canada;
- **Brochures sur le VPH** : série de trois brochures à l'intention des adolescents, des jeunes adultes et des parents;
- **Affiches sur le VPH** : série de trois affiches à l'intention des adolescents, des jeunes adultes et des parents;
- **Un « aperçu » des faits sur le VPH et la sexualité** : dépliant élaboré à l'intention des adolescents aux fins de distribution dans les écoles.

Programme de sensibilisation et d'éducation sur la ménopause

La ménopause est un phénomène naturel du vieillissement, bien qu'elle puisse constituer une période difficile et déroutante pour un bon nombre de femmes. Le meilleur moyen pour une femme de prendre en charge sa période de transition est en rassemblant des renseignements précis et complets sur les symptômes, les effets et les traitements disponibles. À cette fin, la SOGC a créé le *Programme de sensibilisation et d'éducation sur la ménopause* en 2006.

S'inspirant du *rapport exhaustif de consensus sur la ménopause* de la SOGC, le matériel pédagogique a été créé par des médecins à l'intention des Canadiennes à la veille de la ménopause ou de la péri-ménopause ou ayant atteint ces étapes.

Les objectifs du programme sur la ménopause comprennent :

- la facilitation des consultations sur la ménopause et l'ostéoporose avec les patientes; et
- l'autonomisation des femmes pour qu'elles prennent en charge leur ménopause.

Les diverses initiatives du programme sur la ménopause cherchent à :

- encourager les femmes à adopter un style de vie sain;
- encourager les femmes à consulter leur professionnel de la santé et à explorer les options en matière de traitement, le cas échéant; et
- créer, adapter ou améliorer les outils d'éducation.

Une composante clé de la série de ressources pédagogiques sur la ménopause est le site Web exhaustif www.mamenopause.ca offrant des renseignements fiables sur le diagnostic et la prise en charge des symptômes ménopausiques, ainsi que des renseignements courants sur l'innocuité et l'efficacité de l'hormonothérapie.

Le programme sur la ménopause est constitué de cinq éléments clés :

- le site Web www.mamenopause.ca;
- une Coalition nationale sur la ménopause;
- un module de formation médicale continue (FMC) sur la ménopause et l'ostéoporose;
- une source personnelle de consultation à l'intention du praticien et l'algorithme de traitement; et
- un dépliant sur la ménopause.

Programme de sensibilisation et d'éducation sur l'endométriose

L'endométriose est une cause courante de douleur et d'infertilité chez les femmes âgées entre 20 et 45 ans. C'est une maladie difficile à diagnostiquer en raison de ses nombreux symptômes, tels les crampes menstruelles graves et douloureuses, les relations sexuelles douloureuses et les troubles gastroentériques, comme la diarrhée, la constipation et la nausée, qui peuvent également être des symptômes d'une diversité d'autres conditions. Pour les femmes qui peuvent souffrir de douleur pelvienne chronique et d'infertilité, la SOGC veut sensibiliser davantage au fait que l'endométriose peut en être la cause. Alors que cette condition est incurable, elle peut tout de même être traitée.

Créé en 2009, le *Programme de sensibilisation et d'éducation à l'endométriose* est associé au site Web suivant : www.infoendometriose.ca. Il est conçu pour faire connaître aux femmes les symptômes de l'endométriose, les options en matière de traitement les plus récentes et la façon dont les professionnels de la santé peuvent vous aider.

RENSEIGNEMENTS UTILES ET SITES WEB

Adresse du bureau national :

780, promenade Echo
Ottawa (Ontario)
K1S 5R7
N° de téléphone : (613) 730-4192 ou 1-800-561-2416
N° de télécopieur : (613) 730-4314

Liste des postes téléphoniques pour toute demande particulière :

- Adhésion : 233
- Abonnement au JOGC (demandes/numéros manquants/changement d'adresse) : 233
- Programme de sensibilisation à la contraception (PSC) : 359
- Programme de sensibilisation et d'éducation à l'endométriose : 330
- Programme de sensibilisation et d'éducation au VPH : 320
- Relations avec les médias : 366
- Programme de sensibilisation et d'éducation à la ménopause : 330
- Publications : 257

Vous voulez participer à une FMC?

Rendez-vous à : www.sogc.org/cme/index_f.asp

Vous souhaitez modifier votre profil de membre ou renouveler votre adhésion en ligne?

Rendez-vous à : www.sogc.org

SITES WEB CONNEXES

<http://iwhp.sogc.org>

- Pour avoir accès à des renseignements sur le renforcement de la capacité professionnelle de la SOGC, des initiatives de partenariat et de défense des droits pour améliorer la santé des femmes partout dans le monde.

www.cfwh.org

- Pour avoir accès à des renseignements sur la Fondation canadienne de la santé des femmes, administrée par la SOGC.

www.infoendometriose.ca

- Pour avoir accès à des renseignements sur l'endométriose.

www.infovph.ca

- Pour avoir accès à des renseignements sur le virus du papillome humain (VPH).

www.mamenopause.ca

- Pour avoir accès à des renseignements sur la ménopause et l'ostéoporose.

www.masexualite.ca

- Pour avoir accès à des renseignements sur la contraception, les ITS et la sexualité protégée.

www.sogc.org

- Pour en apprendre davantage sur la SOGC, ses membres, son mandat et ses directions stratégiques.

www.sogc.org/guidelines

- Pour avoir accès aux directives cliniques de la SOGC.

www.sogc.org/jogc

- Pour visualiser des résumés du *Journal d'obstétrique et gynécologie du Canada*.